# **O**XYFEN

### **OXFENDAZOLE**









### COMPOSITION

Oxfendazole	.2,26	5 g
Excipient q.s. p	100	mĽ

#### INDICATIONS

Indiqué chez les petits ruminants et les bovins pour le traitement préventif et curatif des cestodoses digestives (moniezioses) et strongyloses digestives et respiratoires (œufs, larves et adultes).

#### POSOLOGIE

Administration par voie orale. Agiter avant l'emploi.

- Chez les bovins : 4,5 mg d'oxfendazole/kg P.V soit 20 mL d'OXYFEN /100 kg de P.V.
- Chez les petits ruminants: 5 mg d'oxfendazole/kg P.V soit 2,2 mL d'OXYFEN/10 kg de P.V.

## DÉLAI D'ATTENTE

Viandes et abats : Bovins : 10 jours.

Petits ruminants: 14 jours.

· Lait: nul.

## CONDITIONNEMENT

- Flacon de 100 mL.
- · Flacon de I L.
- Bidon de 5 L.